

Compte-rendu de la réunion du conseil Municipal du 11 avril 2016

Excusés : Sandrine Morel (procuration à Catherine Irlès), Fabien Héraud (procuration à Lydie Claux).

Le compte-rendu de la réunion du 21 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

1 - Fixation des taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2016

Les taux proposés par le Maire ont été adoptés à l'unanimité :

Taxe d'habitation : 11,66 % (11,54 % en 2015)

Foncier bâti : 16,53 % (16,37 % en 2015)

Foncier non bâti : 81,38 % (80,57 % en 2015).

Produit attendu 196 760€ en 2016 (194 793€ en 2015).

2 - Vote du budget primitif de la commune :

Il s'équilibre en exploitation à 477 037€ et en investissement à 307 550€.

Ce budget a été adopté à l'unanimité.

3 - Vote du budget primitif du service de l'assainissement :

Il s'équilibre en exploitation à 46 224€ et en investissement à 405 636€.

Ce budget a été adopté à l'unanimité.

4 - Indemnité de gardiennage de l'église

Son montant est de 474,22€ pour l'année 2016.

5 - Redevance d'occupation du Domaine Public :

6 - Convention de location garage :

Un bus de la Com Com Limagne Bords d'Allier est hébergé dans un garage de la commune. Une location de 1 200 € pour l'année 2016 sera demandée à la Com Com.

7 - Rapports des commissions :

- Information : l'écho Limonois n° 6 a été distribué et le site internet web 63 de la commune est en cours de réalisation.

- Travaux : une jardinière en briques sera réalisée par les employés communaux devant le monument aux morts et l'aménagement du talus à côté de la fontaine rue du Thuy est prévu.

Questions diverses :

- Audrey Claux sera en congé maternité du 27 mai au 15 septembre 2016, elle sera remplacée.

- Courrier du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy de Dôme :

Le Maire donne lecture de ce courrier qui informe que la destruction des nids d'hyménoptères ne sera plus assurée par le SDIS63 sur le domaine privé. Les requérants seront invités à contacter les entreprises privées compétentes en la matière. Si le requérant souhaite impérativement la mobilisation du service, le SDIS demandera en retour, une

participation aux frais (200 à 500€ en fonction des personnels nécessaires à l'intervention). La destruction de ces nids sera maintenue à titre gratuit sur le domaine ou la voie publique.

- *SIEG EDF*

Entre 2018 et 2021 des compteurs Linky vont être installés.

- *Jeudi 21 avril 2016 à 9h : Rencontres à la ferme avec le Député André Chassaigne, route de Luzillat à Maringues.*

- *Jeudi 18 avril à 20h30 : Réunion des commissions scolaires à Luzillat.*

- *Il y a des maisons d'habitation qui ne disposent pas de boîtes à lettres. C'est à la Poste de demander aux administrés d'en installer.*
